

La dimension spatiale de la famille.
Où vivent les familles ? Comment appréhender les familles sur le terrain ?
L'exemple à partir de deux enquêtes sociales
réalisées au Mans en 2005 et 2006, Sarthe

P our tenter de répondre à la question des approches du terrain de recherche, je vous propose de vous faire part mon expérience et de ma réflexion en matière d'enquête sociale, méthode phare en géographie sociale pour appréhender l'objet et l'espace que l'on étudie.

Dans le cadre des travaux de recherche d'une thèse de doctorat, un protocole d'enquête sociale a été mis en place ces deux dernières années. Le thème du questionnaire est établi en fonction de la problématique de recherche. Il s'agit donc d'étudier : *les familles et leurs lieux, les dimensions spatiales de la famille*. L'objectif est d'obtenir des informations sur la personne enquêtée, sur ses lieux de vie, et la même chose pour ses ascendants – descendants – frères et sœurs. Le questionnaire a été écrit en fonction de ce qu'il est à priori possible de faire dire aux gens sur une cette problématique qui touche à l'intime, en fonction aussi des temps de passage forcément courts dans les foyers, en fonction donc des contraintes du terrain (contraintes ici méthodologiques mais qui pourraient être prises au sens des contraintes « physiques » du terrain).

COMMENT SONT PRISES EN COMPTE LES CONTRAINTES DU TERRAIN LORS DE LA MISE EN PLACE D'U PROTOCOLE D'ENQUETE ?

Qui enquêter ?

La question de qui enquêter s'est très vite posée. Nous souhaitions viser un public de 45-55 ans, ce qui dans les faits s'est avéré difficile, afin de se pencher sur cette génération « pivot » qui fait le lien entre ses enfants et ses petits-enfants d'un côté et ses propres parents de l'autre. Ces personnes qui sont en plein dans « l'intergénérationnel » nous paraissaient les plus à même de fournir des informations sur leurs lieux de vie successifs et leur articulation avec les lieux de vie de leur entourage mais aussi avec les cycles de vie familiaux.

SUR LE TERRAIN, SUR LES LIEUX DE PASSAGE, COMMENT FAIRE « LE TRI » DES PERSONNES QUE L'ON CIBLE ?

Où enquêter ?

Il a donc été nécessaire de réfléchir à savoir où trouver des 45-55 ans au Mans et aux alentours, plutôt Le Mans Métropole. Ainsi ont émergé trois zones d'enquêtes au Mans la première année et deux communes périurbaines la deuxième année.

COMMENT CHOISIR SON TERRAIN ? QUELS CRITERES PRENDRE EN COMPTE ? COMMENT COMPARER ENTRE ELLES DEUX VAGUES D'ENQUETE REALISEES A DEUX MOMENTS DIFFERENTS SUR DES LIEUX DIFFERENTS ? ET COMMENT LES COMPARER A L'ECHELLE DE LA REGION ETUDIEE A CE QUE L'ON CONNAIT DES FAMILLES EN PAYS DE LA LOIRE ?

Le passage des enquêtes s'est révélé fastidieux pour certains car le questionnaire demandait environ 20 minutes de présence chez les personnes interrogées. Le premier obstacle était donc la disponibilité des personnes à répondre au questionnaire. Sur les 300 questionnaires attendus, il est revenu 206 en 2005 et 205 en 2006. Un deuxième obstacle était la réticence des personnes à répondre. En effet, un certain nombre d'entre elles ont considéré que le questionnaire était trop « intime ».

JUSQU'OU PEUT-ON ALLER DANS LE QUESTIONNAIRE ? MEME SI CELUI-CI EST ANONYME PEUT-ON TOUT DEMANDER ?

Pour savoir où vivent les familles que nous avons interrogées et pour mieux appréhender la dimension spatiale de ces familles, nous avons procédé en trois points.

>> Tout d'abord, il a fallu resituer **le cadre de l'enquête**, c'est-à-dire approfondir contexte et problématique, mais aussi donner les résultats préalables concernant la personne enquêtée. Nous avons montré comment un certain enracinement des familles interrogées en Sarthe est vérifiable.

La connaissance de l'univers familial et des liens qui s'y nouent, l'approfondissement des histoires familiales, l'inscription dans l'espace des temps familiaux... nécessite un travail sur des sources, des données multiples. Les données du recensement et de ses différentes composantes étant traitées par ailleurs dans le cadre de cette recherche, il apparaissait nécessaire d'obtenir, en plus, des données plus ciblées et plus qualitatives sur des secteurs locaux de référence. L'enquête sociale était donc incontournable pour obtenir des informations sur les familles et leurs lieux. Le questionnaire qui a été élaboré s'est inspiré des enquêtes Biographie et Entourage de l'INED¹ 2000 et de Etude de l'Histoire Familial (EHF) de l'INSEE² 1999.

En tenant compte de ce qui a déjà été fait mais aussi en incluant des questionnements plus spécifiques à l'approche géographique, le questionnaire « Les familles et leurs lieux » se décompose donc en plusieurs points. Il en ressort un questionnaire sous format Word de neuf pages pour l'enquête 2006. Le précédent questionnaire était un petit peu plus long, il a donc été condensé, notamment les questions sur les logements et professions des parents qui étaient beaucoup plus détaillées mais qui n'ont finalement pas donné de bon résultats. En revanche, d'autres éléments ont été rajoutés, tels que les informations demandées sur les oncles et les cousins proches, ou sur les fêtes de famille.

Plusieurs éléments dans le traitement et l'analyse des données permettent de vérifier le constat d'un certain enracinement des familles sarthoises interrogées. Ces éléments concernent la personne enquêtée en elle-même mais aussi ses parents, sa fratrie ainsi que ses enfants.

Le lieu de naissance de la personne enquêtée

55,8% des personnes enquêtées sont nées au Mans ou dans une commune de la Sarthe. C'est la preuve d'un certain enracinement dans le département sarthois. 16% des enquêtés sont nés dans un département limitrophe à la Sarthe ou dans un département de l'Ouest de la France. Il existe donc des relations interdépartementales surtout intrarégionales, en effet moins de 10% viennent d'un département situé hors de la région Ouest.

Les logements de la personne enquêtée

Dans le questionnaire, l'enquêté devait fournir des informations sur les logements qu'il a occupés, quatre logements, le dernier étant le logement actuel. On peut constater que, pour leur premier logement, presque 60% des enquêtés habitaient Le Mans ou une commune de la Sarthe. Cela vient confirmer le constat d'enracinement.

Les logements des parents de l'enquêté

De la même façon que pour sa partie personnelle, la personne enquêtée devait citer une succession de quatre logements où ont habité son père et sa mère, le plus récent étant le logement actuel. Ce qu'il faut retenir c'est que près de 65% des pères, pour lesquels la personne interrogée a répondu, vivaient au Mans ou dans une commune de la Sarthe dès leur premier logement. C'est le cas également de 65% des mères.

Les logements des frères et sœurs de la personne enquêtée

La carte des lieux de résidence des frères et sœurs de la personne enquêtée permet de montrer que l'éclatement géographique des fratries est limité. En effet, en majorité les frères

¹ Site internet de l'enquête : www-user.ined.fr/~lelievre/bioentourage/

² Site internet de l'enquête : www-ehf.ined/index.html

et sœurs de la personne interrogée se situent en Sarthe, dans les départements de l'Ouest de la France (surtout les départements contigus à la Sarthe) ou à Paris. Quelques uns ont tenté l'aventure du Sud ou du Nord de la France, voire l'étranger pour une dizaine de cas. Cela confirme encore une fois l'hypothèse d'enracinement déjà évoqué pour le logement des personnes enquêtées vis-à-vis de celui de leur parent.

Le logement des enfants de la personne enquêtée

Tout comme pour les frères et sœurs, on a pu réaliser la cartographie du lieu de résidence des enfants de la personne enquêtée. De la même façon, on se rend compte que l'éclatement spatial des lieux de résidence est limité.

>> Ensuite, nous nous sommes attardé sur l'établissement d'un **profil-type des relations** existant entre les personnes interrogées et leurs proches. De la même façon, on peut montrer avec certains résultats de l'enquête que la plupart des relations familiales et amicales des personnes interrogées sont très locales. C'est le cas de la rencontre avec le conjoint, les relations avec les parents, les frères et sœurs, les enfants, les relations avec les proches...

>> Pour finir, un des quartiers enquêtés a été choisi pour « **décortiquer** » l'étude des dimensions spatiales des familles qui y ont été interrogées. Nous allons donc voir plus précisément les dimensions spatiales des familles du quartier de la Vaudère à différentes étapes de l'histoire familiale de l'enquêté. Sa *famille d'origine* est celle dans laquelle il a vécu enfant, adolescent jusqu'au départ du domicile parental. A cette famille d'origine sont reliés des lieux, ayant souvent un sens affectif particulier, qui constituent les « espaces d'origine » et les « espaces fondateurs »³ de l'individu. Une distinction est faite entre espace d'origine, c'est l'espace d'où l'on vient, constitué de l'ensemble des lieux de naissance des parents et grands-parents, et espace fondateur, celui où s'est effectué la socialisation des individus, l'espace où l'on a grandi, constitué du lieu de naissance des individus et des lieux de la trajectoire résidentielle jusqu'à 14 ans inclus. Cette enquête permet essentiellement de s'intéresser à l'espace fondateur des individus. Nous retiendrons ici le terme de famille d'origine pour regrouper ces deux notions.

Nous verrons ensuite les espaces associés à la *constitution de la famille* des enquêtés. Il s'agit donc de la mise en couple et de l'arrivée des enfants du couple.

Enfin nous regarderons *les mobilités* résidentielles et professionnelles des individus enquêtés mais aussi celle de leurs enfants notamment. Pour caractériser ces mobilités, nous regarderons aussi les proches des enquêtés en cherchant à connaître l'origine de la relation entretenue afin de comprendre les liens éventuels subsistant avec les moments et les espaces de la mobilité.

Les hypothèses transversales retenues pour l'analyse de ces trois « espaces-temps » familiaux admettent l'éclatement spatial croissant de génération en génération, qui n'empêche pas le maintien de liens familiaux forts et vivants.

Je vous propose donc lors de mon intervention de revenir plus en détail sur ce cheminement de travail en présentant les résultats obtenus et en mettant en relief, pour chaque point, les points d'interrogation suscités par le terrain.

*Ex : Comment sont prises en compte les contraintes du terrain lors de la mise en place d'un protocole d'enquête ?
Sur le terrain, sur les lieux de passage, comment faire le tri des personnes que l'on cible ?
Comment choisir son terrain ? Quels critères prendre en compte ?
Comment comparer deux vagues d'enquête réalisées à deux moments différents sur des lieux différents ?
Et comment les comparer à l'échelle de la région étudiée à ce que l'on connaît des familles en Pays de la Loire ?
Jusqu'où peut-on aller dans le questionnaire ? Même si celui-ci est anonyme peut-on tout demander ?*

³ LELIEVRE E., ROBETTE N., 2005, *Les espaces de référence des individus, définir et mesurer l'espace de vie*, Congrès IUSSP, INED, Tours, 24 pages